

Plan d'action 2017

Comité Promotion et défense des droits

Mandat du comité

Recommander au Conseil d'administration des prises de position, des stratégies et des actions visant la promotion et la protection des droits des retraités d'Hydro-Québec et des bénéficiaires de rentes et réaliser ou faire réaliser les actions approuvées.

Maintenir une vigie sur l'évolution des régimes de retraite, que les changements soient générés par Hydro-Québec ou par n'importe quel palier gouvernemental.

Composition du comité

Aimé Beauchesne, responsable intérim. ; Pierre Cormier, Claude Crevier, Gilles Duclos, Louis Laurin

Activités à réaliser	Échéancier	Résultats
Poursuivre les activités de vigie, en lien avec nos partenaires actuels (Observatoire de la retraite de l'IRÉC, FADOQ,) et participer à la diffusion d'information dans le journal Action, sur le site web, etc., sur la promotion et la défense des droits des retraités, plus particulièrement ceux d'Hydro-Québec.	En continu	
Poursuivre les efforts de rapprochement avec les syndicats et les associations de professionnels et cadres d'Hydro-Québec de façon à pouvoir créer une meilleure alliance au besoin.	En continu	
Analyser tout projet de loi, fédéral ou provincial, qui aurait un impact sur le régime de retraite d'Hydro-Québec ou les revenus des retraités d'Hydro-Québec (ex: rentes de la Régie des rentes du Québec, etc.,) et recommander au CA les actions appropriées.	En continu	